



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 19 AOÛT 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le dix-neuvième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-cinq (2025-08-19), sous la présidence du maire. La directrice générale/greffière-trésorière agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau.

Madame la conseillère, Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Benoit Isaia et Alexandre Picard. La directrice générale/greffière-trésorière madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire.

Le conseiller Monsieur Gilbert Cabana se joint à la séance à compter de 19h34.

ABSENT

Monsieur Bertrand Dubé

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2025-08-149

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉ par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19h30.

2025-08-150

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

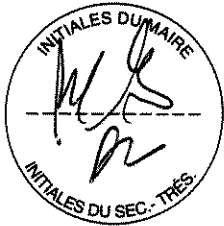
SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que l'Ordre du Jour est adopté, en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- | | PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
|-----|---|------------------------|
| 1- | OUVERTURE DE LA SESSION | |
| 2- | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | |
| 3- | ADOPTION PROCÈS-VERBAL - JUILLET 2025 | |
| 4- | CORRESPONDANCE | |
| | FINANCE | |
| 5- | Rapport de la directrice générale/greffière-trésorière –juillet 2025. | |
| | ADMINISTRATION | |
| 6- | Acceptation des comptes à payer – août 2025 et des comptes payés affectant l'année 2025. | |
| 7- | Tous sujets relatifs – Achat, vente, rachat de terrain. | |
| 8- | Tous sujets relatifs – Subvention, publicité, achat. | |
| 9- | Tous sujets relatifs – Appui à la réalisation du Centre culturel communautaire de Waterloo. | |
| 10- | Tous sujets relatifs – Mandat général 2026 – Therrien Couture Jolicoeur SENCRL, Avocats. | |
| 11- | Tous sujets relatifs – Programme d'aide à la voirie locale pour Chemin de la Grande-Ligne. | |
| 12- | Tous sujets relatifs – Octroi des travaux de pavage 2025. | |
| 13- | Tous sujets relatifs – Octroi des travaux de remplacement de ponceaux. | |
| 14- | Tous sujets relatifs – Bureau de poste. | |
| | AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS ANTÉRIEURES REPORTÉS | |
| 15- | Rapports verbaux ou écrits : Inspecteur municipal et environnement et directrice générale/greffière-trésorière. | |
| | VOIRIE MUNICIPALE | |
| | HYGIÈNE DU MILIEU | |
| | URBANISME | |
| 16- | Tous sujets relatifs – Acceptation / Recommandation du C.C.U. | |
| | LOISIRS | |
| 17- | Tous sujets relatifs – Programmation – Automne 2025. | |
| 18- | Tous sujets relatifs – Semaine des bibliothèques publiques. | |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

- 19- Tous sujets relatifs – Maison des jeunes.
20- Tous sujets relatifs – Maison des Jeunes - Personnel
SUJETS DE DERNIÈRE HEURE
PÉRIODE DE QUESTIONS
CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION

- 2025-08-151** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 15 JUILLET 2025**
Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 15 juillet 2025 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;
SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière
DUMENT APPUYÉ par Alexandre Picard
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:
QUE le procès-verbal de la session régulière du 15 juillet 2025 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.
CORRESPONDANCE
Aucune correspondance.
- 2025-08-152** **RAPPORT VERBAL - DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**
Soumis au conseil : Rapport verbal du 19 août 2025 fait au conseil municipal par la directrice générale/greffière-trésorière ;
SUR PROPOSITION de Benoit Isaia
DUMENT APPUYÉE par François Vadnais
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE ce conseil accepte et entérine le rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière du 19 août 2025 sur les autorisations de dépenses, les finances de la municipalité et sur l'état de l'ensemble des dossiers en cours.
QUE ce conseil approuve ledit rapport verbal tel que fait et rédigé.
- 2025-08-153** **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER EN AOÛT 2025 & AUTRES COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2025**
Soumis au conseil : Liste des comptes à payer en août 2025 & autres comptes payés affectant l'année 2025;
SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:
QUE les salaires payés aux employés en juillet 2025 sont ratifiés par ce conseil.
QUE ce conseil approuve les comptes à payer en août 2025 et les autres comptes payés affectant l'année 2025 et ce, tels que soumis et en autorise le paiement.
ACHAT OU VENTE DE LOT
Aucun sujet traité.
- 2025-08-154** **DÉCISION DU CONSEIL – SUBVENTION, ACHAT, PUBLICITÉ**
SUR PROPOSITION de Benoit Isaia
DUMENT APPUYÉE par François Vadnais
IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE ce conseil accepte :
 1. Inauguration parc Langevin; 1 500.00.-\$, plus tx ;
 2. Défi Kayak, don pour organisme jeune musiciens du monde de 100-\$;
 3. EXP : Contrôle qualitatif pavage 2025 : 15 566,80.-\$, plus tx ;
 4. Marquage traçage Québec : Lignage pour les diverses rues : 8 620.65.-\$, plus tx ;
 5. Équipements mobile inc. : Entretien surfaceuse : 1 715.97.-\$, plus tx ;
 6. Pompex : remplacement des blocs d'alimentation aux postes PPI et PP2 : 3 250.07.-\$, plus tx ;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

2025-08-155

**DÉCISION DU CONSEIL / APPUI À LA RÉALISATION DU CENTRE
CULTUREL COMMUNAUTAIRE DE WATERLOO**

ATTENDU QUE le projet de Centre culturel communautaire de Waterloo est porté par la Ville de Waterloo, la Maison de la culture de Waterloo, la Télévision communautaire de Waterloo et les Ateliers Créatifs W;

ATTENDU QUE la Ville de Waterloo est le promoteur principal du projet et assumera la responsabilité du futur équipement culturel;

ATTENDU QUE le projet s'appuie sur deux études indépendantes menées par des firmes spécialisées qui confirment sa faisabilité, sa pertinence régionale et ses retombées économiques et sociales;

ATTENDU QUE ce projet à portée régionale vise à améliorer l'accès à la culture, à soutenir les organismes du territoire et la pratique artistique, à favoriser la participation citoyenne et à renforcer le bien-être des communautés;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et de concertation régionale en émergence;

IL EST PROPOSÉ PAR Suzanne Choinière

APPUYÉ PAR François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby apporte son appui officiel à la réalisation du Centre culturel communautaire de Waterloo et souhaite que les gouvernements et partenaires soutiennent activement cette initiative porteuse.

2025-08-156

**AUTORISATION DU CONSEIL / SERVICE JURIDIQUE - MANDAT
GÉNÉRAL 2026 À THERRIEN COUTURE JOLI-COEUR SENCRL,
AVOCAT**

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Joli-Coeur, Avocats S.E.N.C.R.L. a présenté à la municipalité une offre de services professionnels pour l'année 2026;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la municipalité;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Benoît Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte ladite offre de services professionnels, et autorise la directrice générale/greffière-trésorière ou son adjointe à recourir aux services de Therrien Couture Jolicoeur, Avocats SENCRL, avocats au besoin, et ce, pour l'année 2026.

2025-08-157

**DÉCISION DU CONSEIL – RÉFECTION DU CHEMIN DE LA GRANDE-
LIGNE/ PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET
REDRESSEMENT ET ACCELERATION**

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- L'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la chargée de projet de la Municipalité Madame Annie Lessard représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire, tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

2025-08-158

DÉCISION DU CONSEIL – OCTROI DU CONTRAT À PAVAGE MASKA INC. POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE 2025 & AUTORISATIONS DE SIGNATURE

ATTENDU QUE le conseil municipal a autorisé la demande de soumission par appel d'offres public par la résolution no.2025-06-119;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été déposées;

ATTENDU QUE la plus basse soumission reçue est conforme telle que mentionnée au rapport d'analyse de Dave Williams, ing. en date du 11 août 2025;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉ par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil octroie le contrat à Pavage Maska Inc. pour les travaux de pavage pour un montant de **1 294 997.68 taxes inc.**, suivant les recommandations de Dave Williams ing. en date du 11 août 2025.

QUE les sommes requises aux fins de ce contrat seront prises à même le fond de Carrière/Sablère 55-169-10-000 pour une somme de 294 997.68 \$ et aussi à même le fond surplus non affecté 59-110-10 pour une somme de 1 000 000 \$.

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire-suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire tout doucement effet à la présente durant la durée de ce contrat.

2025-08-159

DÉCISION DU CONSEIL – OCTROI DU CONTRAT À EXCAVATION ST-CÉSAIRE INC. POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE DIVERS PONCEAUX & AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU QUE le conseil municipal a autorisé la demande de soumission par appel d'offres public par la résolution no.2025-06-120;

ATTENDU QUE 11 soumissions ont été déposées;

ATTENDU QUE la plus basse soumission reçue est conforme telle que mentionnée au rapport d'analyse de Dave Williams, ing. en date du 11 août 2025;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

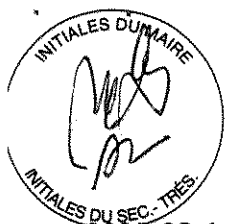
DUMENT APPUYÉ par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil octroie le contrat à Excavations St-Césaire Inc. pour les travaux de réfection de divers ponceux pour un montant de **101 931.69 taxes inc.**, suivant les recommandations de Dave Williams ing. en date du 11 août 2025.

QUE les sommes requises aux fins de ce contrat seront prises à même le fond surplus non affecté 59-110-10

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire-suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire tout doucement effet à la présente durant la durée de ce contrat.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

**DÉCISION DU CONSEIL – INTENTION DE POSTES CANADA /
FERMETURE DU BUREAU DE POSTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
ALPHONSE-DE-GRANBY**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse de Granby a été mise au fait que Postes Canada a l'intention de fermer le bureau de poste de Saint-Alphonse-de-Granby;

ATTENDU QUE la municipalité a transmis une résolution no. 2025-07-144 pour mentionner son désaccord;

ATTENDU QUE le bureau de poste de Saint-Alphonse-de-Granby a été déclaré bilingue à la suite d'un recensement effectué par le gouvernement fédéral, alors que la municipalité compte une infime portion de citoyens anglophones;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil s'oppose à la fermeture du bureau de poste de Saint-Alphonse-de-Granby, car, cette décision unilatérale ne correspond pas aux besoins réels de la population et donc des usagers de la municipalité.

QUE ce conseil demande au gouvernement fédéral et à Postes Canada une révision de la désignation bilingue du bureau de poste de Saint-Alphonse-de-Granby, en tenant compte de la réalité démographique locale où la population anglophone est très faible ;

QUE ce conseil propose à nouveau l'employé no. 7176311 comme candidate au bureau de poste de Saint-Alphonse-de-Granby, conformément à la résolution no. 2025-07-144;

QUE ce conseil s'adresse par cette résolution au premier ministre du Canada et au député fédéral Madame Andréanne Larouche pour qu'elle intervienne dans ce dossier pour que Postes Canada maintienne l'ouverture du bureau de poste de Saint-Alphonse-de-Granby et que la désignation bilingue soit réexaminée.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL & ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal et environnement dépose son rapport sur les permis émis.

DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

La directrice générale/greffière-trésorière n'a pas de rapport.

2025-08-161

**DÉCISION DU CONSEIL / DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE :
DOSSIER DE LOT NO. 6 503 686 CADASTRE DU QUÉBEC CONCERNANT
LA MARGE LATÉRALE DU BÂTIMENT ACCESSOIRE QUI N'EST PAS
CONFORME À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 503 686 s'est adressé au CCU dans le but d'autoriser un bâtiment accessoire qui est à 1 m de la ligne de lot latérale au lieu de 2m.

ATTENDU QUE le CCU a accepté ladite demande conditionnellement à avoir une autorisation écrite du propriétaire du 460, rue du Domaine et a en fait la recommandation au conseil municipal pour approbation;

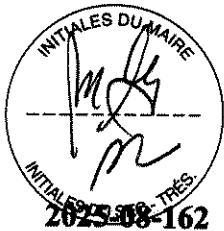
ATTENDU QUE le conseiller Alexandre Picard, siégeant aux réunions du Comité consultatif d'Urbanisme (CCU), a expliqué le dossier concerné aux membres du conseil municipal;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil, suite à l'étude et à la recommandation du CCU, entérine l'orientation de ce dernier et autorise une dérogation mineure concernant le dossier du lot 6 503 686 du cadastre du Québec conditionnellement à avoir une autorisation écrite du propriétaire du 460, rue du Domaine.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**DÉCISION DU CONSEIL – ACCEPTATION DE LA PROGRAMMATION DES
ACTIVITÉS POUR LA SAISON AUTOMNE 2025**

Document soumis : Rapport de Caroline Rouillier Duquette, coordonnatrice aux sports et cultures a soumis le calendrier d'activités pour la saison automne 2025;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil approuve ledit calendrier et les activités qu'il contient.

2025-08-163

**DÉCISION DU CONSEIL – ACCEPTATION DES ACTIVITÉS POUR LA
SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES / OCTOBRE 2025**

ATTENDU QUE Caroline Rouillier Duquette, coordonnatrice aux sports et cultures a soumis la demande pour les activités de la Semaine des Bibliothèques Publiques qui se tiendra au mois d'octobre 2025;

SUR PROPOSITION de Benoît Isaia

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil approuve la tenue des activités pour la Semaine des Bibliothèques Publiques qui se tiendra sur 4 jours soit du 3 au 5 octobre 2025 au montant de 200.00.-\$, tx inc ; pour les activités et achats nécessaires.

2025-08-164

**AUTORISATION DU CONSEIL – CHANGEMENT DE CATÉGORIE D'ÂGE
POUR LA MAISON DES JEUNES**

ATTENDU QUE les responsables de la maison des jeunes observent que la majorité des jeunes qui fréquentent la maison sont âgées d'environ 14 ans.

ATTENDU QUE ce conseil est d'accord de modifier la catégorie d'âge pour fréquenter la maison des jeunes, et ce, pour offrir un meilleur service aux jeunes de la municipalité;

ATTENDU QUE le changement sera effet à compter du 18 août 2025;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte que les catégories d'âge de la maison des jeunes soient maintenant de 11 ans à 15 ans.

2025-08-165

MAISON DES JEUNES – ENGAGEMENT / RESPONSABLE

ATTENDU le départ prochain de Éliane Bernier et de Alicia Giroux à la Maison des Jeunes;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

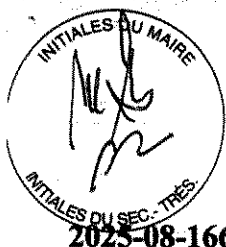
DUMENT APPUYÉE par Benoît Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE ce conseil entérine l'engagement de Joshua Gill comme responsable à la Maison des Jeunes, sous la responsabilité de Frédérique Morin, coordonnatrice loisirs et événement.

QUE ce dernier dès son entrée au travail sera sous le couvert d'une période de probation de huit (8) mois avant de devenir permanente.

QUE toutes les conditions de travail, lorsqu'applicables, sont celles en vigueur pour les employés de la municipalité.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

MAISON DES JEUNES – ENGAGEMENT / RESPONSABLE

ATTENDU le départ prochain de Éliane Bernier et de Alicia Giroux à la Maison des Jeunes;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE ce conseil entérine l'engagement de Alice Benjamin comme animatrice à la Maison des Jeunes, sous la responsabilité de Frédérique Morin, coordonnatrice loisirs et événement.

QUE cette dernière dès son entrée au travail sera sous le couvert d'une période de probation de huit (8) mois avant de devenir permanente.

QUE toutes les conditions de travail, lorsqu'applicables, sont celles en vigueur pour les employés de la municipalité.

2025-08-167

MAISON DES JEUNES – ENGAGEMENT / ANIMATRICE-REEMPLACANTE

ATTENDU QUE la Maison des Jeunes doit assurer la continuité de ses services et ses activités d'animation et de supervision auprès des jeunes en cas d'absence et/ou vacances des responsables ;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Marcel Gaudreau

IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE ce conseil entérine l'engagement de Shany-Ann Delarosbil Lebeau comme animatrice-remplaçante à la Maison des Jeunes, sous la responsabilité de Frédérique Morin, coordonnatrice loisirs et événement.

QUE cette dernière dès son entrée au travail sera sous le couvert d'une période de probation de huit (8) mois avant de devenir permanente.

QUE toutes les conditions de travail, lorsqu'applicables, sont celles en vigueur pour les employés de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h43 jusqu'à 19h46.

2025-08-168

CLÔTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

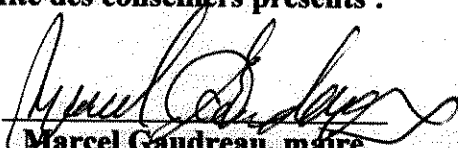
SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente session est levée à 19h46.


Annie Lessard, d.g. et gref. trés.
Secrétaire de l'assemblée


Marcel Gaudreau, maire
Président d'assemblée

